

*« Dans un contexte de risque de surendettement élevé, le nouveau programme du Cameroun avec le FMI présage une augmentation de la pression fiscale sur les entreprises »*

## SOMMAIRE

### AU PLAN INTERNATIONAL

- A. Covid-19-variant Delta : hausse des contaminations
- B. Prix du baril de pétrole brut : la hausse se poursuit
- C. Risque élevé d'inflation sur la croissance mondiale
- D. Surperformance des marchés en dépit des risques
- E. Légère hausse du \$US par rapport à l'euro et au Yuan

### AU PLAN SOUS-REGIONAL

- F. Situation d'endettement des pays de la CEMAC
- G. Niveau des réserves de change de la CEMAC
- H. CEMAC : que retenir du sommet des chefs d'Etats ?
- I. Report de l'interdiction des exportations de grumes
- J. Industrialisation : l'import-substitution est à la mode

### AU PLAN NATIONAL

- K. APE avec l'UE : 6<sup>e</sup> phase du démantèlement tarifaire
- L. Détérioration du déficit de la balance de paiement
- M. Nouveau programme de réformes avec le FMI
- N. L'émergence est-elle encore possible en 2035 ?
- O. Exécution des grands projets d'investissement public

### DANS LE SECTEUR PRIMAIRE

- P. Augmentation de la production cacaoyère
- Q. Menace de la sécheresse sur la filière cacao
- R. Prix des principales matières premières agricoles
- S. Engrais : les prix enregistrent une très forte hausse

### DANS LE SECTEUR SECONDAIRE

- T. Accroissement de la transformation du cacao
- U. BTP : catégorisation de la commande publique

### DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

- V. PAD : baisse des prix de pesage des marchandises
- W. PAK : baisse des tarifs de certaines prestations
- X. Sécurité routière : le MINT rappelle les durées minimales

### DANS LE SECTEUR GOUVERNANCE

- Y. Que retenir du rapport d'exécution du CAS Covid-19 ?

### PERSPECTIVES ....

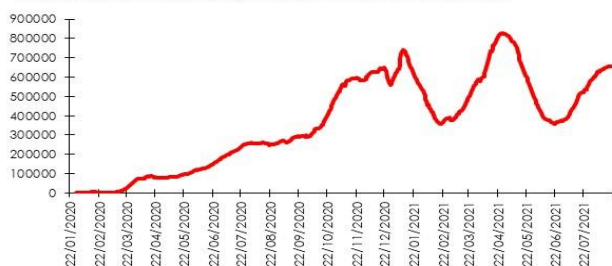
- Z. CAN 2022 : quelles opportunités pour les entreprises ?

## AU PLAN INTERNATIONAL

### A. Covid-19-variant Delta : hausse des contaminations

Le nombre de nouveaux cas de contamination au Covid-19 s'est considérablement accru avec l'apparition du variant Delta en fin juin 2021. Il est passé de 298 000 le 22 juin 2021 à 532 000 le 22 août 2021, soit en hausse de 78,5% en moins de 2 mois. Sur la même période, le nombre de nouveaux décès est resté relativement stable autour de 8 790 par jour. Avant l'apparition du variant Delta en fin juin 2021, le nombre de nouveaux cas de contamination était sur une tendance baissière.

**Graphique 1. Evolution du nombre de nouveaux cas de contaminations Covid-19 dans le monde**

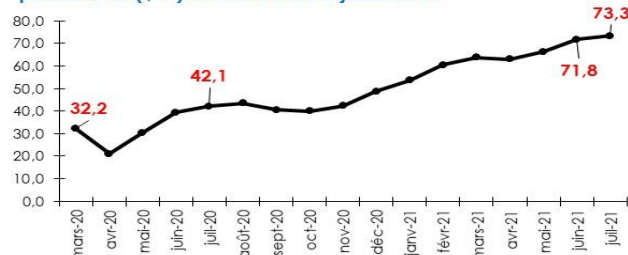


Source : ovid (23 Août 2021)

### B. Prix du baril de pétrole brut : la hausse se poursuit

Le prix du baril de pétrole brut continue de grimper. Selon les données de la Banque mondiale, le prix moyen du baril de pétrole brut est sur une tendance haussière depuis mars 2020. De juin à juillet 2021, il s'est accru de +2,1 \$US passant 71,2 \$US à 73,3 \$US. En glissement annuel, il a enregistré une hausse de +31,2 \$US pour se situer à 73,3 \$US en juillet 2021 contre 42,1 \$US en juillet 2020.

**Graphique 2. Evolution du prix moyen du baril de pétrole brut (\$US) de mars 2020 à juillet 2021**



Source : World Bank Commodity Price Data (23 Août 2021)

### C. Risque élevé d'inflation sur la croissance mondiale

D'après le rapport du FMI de juillet 2021, les Etats-Unis et les pays émergents et en développement ont connu une très

forte inflation depuis le début de l'année 2021, largement au-dessus du seuil de 2-3%. En juillet 2021, les prix aux Etats-Unis ont augmenté de 5,4% en glissement annuel. Dans les pays émergents et en développement, la forte hausse des prix observée s'explique essentiellement par la pression sur les prix des denrées alimentaires. Dans ces pays, l'inflation pourrait rester élevée en 2022. En revanche, aux Etats-Unis, l'inflation est liée notamment à la hausse du coût des matières premières, la pénurie des semi-conducteurs et la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Selon le FMI, en 2022, l'inflation aux Etats-Unis devrait revenir à ses taux d'avant la pandémie de la Covid-19.

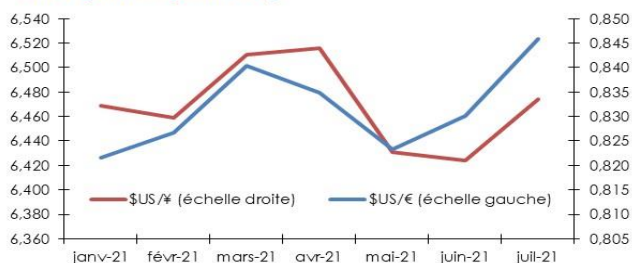
### C. Surperformance des marchés en dépit des risques

Malgré les risques liés à la hausse des contaminations au Covid-19 et de l'inflation, les principaux marchés boursiers continuent d'afficher des performances remarquables. Au 20 août 2021, le Dow Jones a enregistré une progression en glissement annuel de +24,1%, le Nasdaq 100 de +29,8%, le S&P 500 de +29,5% et le CAC 40 de +33,3%. Cette résilience des marchés boursiers s'expliquerait en grande partie par le maintien par la Réserve fédérale des Etats-Unis de politiques monétaires accommodantes caractérisées par des taux d'intérêt presque nuls.

### C. Légère hausse du \$US par rapport à l'euro et au Yuan

Au mois de juillet 2021, le \$US a pris légèrement de la valeur par rapport à l'euro (€) et au Yuan (¥). En moyenne, le \$US s'est échangé à 0,85 € contre 0,83 € en juin 2021, et à 6,47 ¥ contre 6,43 ¥ en juin 2021, soit en hausse respectivement de +1,9% et +0,8%.

Graphique 3. Evolution du taux de change \$US/€ et \$US/¥ (janvier - juillet 2021)



Source : <https://fxtop.com/fr/historique-taux-change>

## AU PLAN SOUS-REGIONAL

### F. Situation d'endettement des pays de la CEMAC

En 2020, la dette publique cumulée des pays de la CEMAC se situe à 28 242 milliards de FCFA. Elle est en hausse de 433 milliards de FCFA par rapport à 2019. En raison notamment de la pandémie de la Covid-19, le PIB cumulé des pays de la CEMAC a enregistré une baisse d'environ 3 900 milliards de FCFA en 2020, passant de 54 204 milliards de FCFA en 2019 à 50 306 milliards de FCFA en 2020. Par effet domino, la dette publique des pays de CEMAC s'est alourdie. Tous les pays ont vu leur taux d'endettement public augmenté. Le Congo et la Gabon ont franchi la barre de 70% du PIB. Le taux d'endettement public cumulé de la CEMAC a cru de près de 5 points passant de 51,3% en 2019 à 56,1% en 2020. D'après les projections du FMI, ce taux devrait être de 53,4% en 2021, en baisse de 3 points de son niveau de

2020. Autrement dit, le poids de la dette publique des pays de la CEMAC devrait baisser en 2021.

Tableau 1. Dette publique des pays membres de la CEMAC

	PIB (en Mds de FCFA)		DETTE PUBLIQUE (en Mds de FCFA)		TAUX D'ENDETTEMENT	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Cameroun	22 769	22 426	9 489	9 681	41,7%	43,2%
Congo	7 348	5 881	6 122	5 980	83,3%	101,7%
Gabon	9 887	8 990	5 888	6 518	59,5%	72,5%
Guinée équatoriale	6 460	5 474	2 844	2 796	44,0%	51,1%
RCA	1 334	1 360	629	611	47,2%	44,9%
Tchad	6 406	6 174	2 837	2 655	44,3%	43,0%
<b>CEMAC</b>	<b>54 204</b>	<b>50 306</b>	<b>27 809</b>	<b>28 242</b>	<b>51,3%</b>	<b>56,1%</b>

Source : FMI (Avril 2021)

### G. Niveau des réserves de change de la CEMAC

Le niveau des réserves de change de la CEMAC a connu une baisse en 2020 mais, est resté supérieur au seuil de 3 mois d'importations. Il est passé de 3,6 mois d'importations en 2019 à 3,1 en 2020. Pour 2021, le niveau des réserves de change de la CEMAC est projeté à 4 mois d'importations (FMI, Avril 2021), ce qui l'éloigne un peu plus du spectre de la dévaluation du FCFA. En 2020, le niveau des réserves de change de l'UEMOA était de 6 mois d'importations, soit le double de celui de la CEMAC.

### H. CEMAC : que retenir du sommet des chefs d'Etats ?

Les chefs d'Etats des pays de la CEMAC se sont réunis le 18 août 2021 par visioconférence pour examiner la situation macroéconomique de la sous-région et les mesures prises pour faire face aux effets des crises sécuritaire, sanitaire et économique auxquelles elle est confrontée. Ces crises ont induit des déséquilibres économiques fondamentaux au sein de la CEMAC. Les mesures prises aux niveaux national et régional notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et par les institutions communautaires (BEAC, COBAC, BDEAC, OCEAC) ont permis de limiter les effets négatifs sur les économies de la CEMAC. Toutefois, de nombreux défis et incertitudes persistent. Pour y faire face, les chefs d'Etats de la CEMAC envisage d'impulser une nouvelle et forte dynamique à la stratégie régionale de relance économique et financier, à travers les programmes économiques et financiers à conclure avec le FMI, appuyés entre autres par la BM, la BAD et la France. Par conséquent, les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait sont exhortés à finaliser et à conclure des programmes avec le FMI, en vue de conférer à la stratégie de relance son caractère communautaire et solidaire.

### I. Report de l'interdiction des exportations de grumes

La CEMAC se donne encore une année pour appliquer sa décision d'interdire les exportations du bois en grume. Au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'application de cette décision ne pourra se matérialiser qu'en janvier 2023. Ce diffèrement devrait permettre à la CEMAC de mieux mûrir le projet, et aux exploitants forestiers, de mieux préparer l'arrimage à la nouvelle donne.

### J. Industrialisation : l'import-substitution est à la mode

Avec la crise de la Covid-19, les pays réalisent la nécessité de réduire leur dépendance des importations notamment

pour ce qui est de la satisfaction des besoins de base de leur population. Lors de la 14<sup>e</sup> session ordinaire du Comité de pilotage du PREF-CEMAC qui s'est tenue à Douala le 12 août 2021, il a été recommandé aux Etats de la sous-région de définir des stratégies de diversification économique qui mettent l'accent sur la promotion de l'import-substitution. Cette recommandation vient ainsi conforter les pays qui se sont déjà engagés sur cette voie dont le Cameroun.

## AU PLAN NATIONAL

### K. APE avec l'UE : 6<sup>e</sup> phase du démantèlement tarifaire

Dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), le Cameroun a engagé le 04 août 2021, la 6<sup>e</sup> phase du démantèlement tarifaire aux taux ci-après : 100% pour les marchandises du GROUPE 1 ; 75% pour les marchandises du GROUPE 2 ; 20% pour les marchandises du GROUPE 3. Pour mémoire, les produits du GROUPE 1 dont le démantèlement a commencé le 4 août 2016, à un rythme de décote de 25% par an sur le droit de douane applicable, incluent les produits pharmaceutiques, les engrais, les pesticides, les ordinateurs, les véhicules automobiles à usages spéciaux, les tracteurs, les parties & accessoires de moto-cycle, les appareils pour laboratoire, etc. Depuis le 04 août 2019, tous les produits du GROUPE 1 sont totalement exonérés. Pour ce qui est des produits du GROUPE 2 dont le démantèlement a débuté le 04 août 2017 au rythme d'une décote de 15% par an sur le droit de douane applicable, ils concernent les plâtres, marbres, clinkers, intrants pour industries alimentaires ou des boissons, groupes électrogènes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises, machines et appareils, remorques et semi-remorques, des parties et accessoires de véhicules, etc. Les produits du GROUPE 2 seront totalement exonérés à partir du 04 août 2023. Enfin concernant les produits du GROUPE 3 dont le démantèlement devait commencer le 4 août 2020 mais a été différé le 1 janvier 2021 en raison de la crise de la Covid-19, ils connaissent un rythme de décote de 10% par an sur le droit de douane applicable, et concernent notamment des produits d'ornements et de BTP, les véhicules personnels, etc. Ils seront totalement exonérés à partir du 04 août 2029.

Tableau 2. Calendrier du démantèlement tarifaire de l'APE avec l'UE

GROUPE PRODUITS	04/08/2016	04/08/2017	04/08/2018	04/08/2019	01/01/2021	04/08/2021	04/08/2022
GROUPE 1	25%	50%	75%	100%	100%	100%	100%
GROUPE 2	0%	15%	30%	45%	60%	75%	90%
GROUPE 3	0%	0%	0%	0%	10%	20%	30%
Suite							
GROUPE PRODUITS	04/08/2023	04/08/2024	04/08/2025	04/08/2026	04/08/2027	04/08/2028	04/08/2029
GROUPE 1	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
GROUPE 2	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
GROUPE 3	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%

### L. Détérioration du déficit de la balance des paiements

Il est établi que la balance des paiements du Cameroun est structurellement déficitaire. D'après le MINFI, ce déficit

s'est détérioré en 2019 de -214,4 milliards de FCFA passant de -777,6 milliards de FCFA en 2018 à -992,0 milliards de FCFA en 2019. Ce résultat est consécutif à la dégradation des déficits enregistrée sur 3 des 4 comptes de la balance des paiements. Le compte de la balance des biens s'est détérioré en 2019 de -136,6 milliards de FCFA, résultant de la hausse des dépenses d'importations notamment en carburants, céréales, produits céramiques et carreaux vernissés, plus importantes que les recettes d'exportations. Le compte de la balance des services s'est aussi détérioré de -37,3 milliards de FCFA, imputable aux déficits du fret et du transport des passagers mais également des assurances. Le compte de la balance des revenus primaires a connu le même sort que les deux précédents. Il s'est détérioré de -83,6 milliards de FCFA en raison notamment de la hausse des bénéfices versés par les filiales locales des entreprises étrangères et à l'augmentation des intérêts payés au titre de la dette publique extérieure. Sauf le compte de la balance des revenus secondaires a enregistré un excédent en raison notamment de la hausse des transferts de la diaspora. Il est de +42,8 milliards de FCFA. Par ailleurs, l'examen des balances de paiements bilatérales montre que le Cameroun est déficitaire avec tous ses principaux partenaires commerciaux sauf avec la CEMAC et les Etats-Unis : Nigéria (-260,8 milliards de FCFA) ; CEMAC (+745,8 milliards de FCFA) ; Chine (-302,2 milliards de FCFA) ; France (-165,1 milliards de FCFA) ; Etats-Unis (+38,8 milliards de FCFA) ; Union Européenne (-157,1 milliards de FCFA). D'après les projections du FMI, la balance des paiements du Cameroun serait de -845 milliards de FCFA en 2020 et -964 milliards de FCFA en 2021 contre -992 milliards de FCFA en 2019.

### M. Nouveau programme de réformes avec le FMI

Le 29 juillet 2021, le FMI a approuvé un financement d'un montant de 375 milliards de FCFA en faveur du Cameroun à décaisser sur la période 2021 – 2024. Ce financement vise à accompagner le pays dans la mise en œuvre d'un nouveau programme de réformes économiques et financières basé sur 5 piliers : i) atténuer les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la Covid-19 ; ii) renforcer la bonne gouvernance ; iii) accélérer les réformes budgétaires structurelles afin de moderniser les administrations fiscales et douanières, de mobiliser des recettes, d'améliorer la gestion des finances publiques, d'accroître l'efficacité des investissements et de réduire les risques budgétaires liés aux entreprises publiques ; iv) renforcer la gestion de la dette et réduire les facteurs de vulnérabilité de la dette ; et v) mettre en œuvre des réformes structurelles pour accélérer la diversification économique tirée par le secteur privé et rendre le secteur financier plus résilient. Le pays va également bénéficier des appuis de plusieurs autres partenaires pour la mise en œuvre de ce programme. Il s'agit notamment de la BM, la BAD, la France, et l'UE.

Tableau 3. Financements (en Mds de FCFA) par partenaire

	2021	2022	2023	2024	TOTAL
FMI	161	85	86	43	375
BAD	0	53	53	0	106
BM	79	106	53	53	291
France	0	0	0	0	0
UE	16	0	16	0	32
Autres	15	15	15	0	45
<b>Ensemble</b>	<b>271</b>	<b>259</b>	<b>223</b>	<b>96</b>	<b>849</b>

Source : FMI (Août 2021)

## N. L'émergence est-elle encore possible en 2035 ?

Pour être un pays émergent en 2035, Cameroun doit avoir un PIB nominal de 58 786 milliards de FCFA en 2030 (SND 30) partant de 22 955 milliards de FCFA en 2020 (FMI, août 2021). Ceci implique de réaliser une croissance moyenne annuelle du PIB nominal d'au moins 10% sur la période 2020 – 2030. Pour mémoire, la croissance moyenne annuelle du PIB nominal du Cameroun sur la période 2010 – 2019 a été de 6,4%. Ainsi, pour rester sur le sentier de l'émergence en 2035, le pays aura à fournir 56% plus d'effort sur la période 2020 – 2030 que sur la période 2010 – 2019.

## O. Exécution des grands projets d'investissement public

La plupart des grands projets engagés dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE 2010-2020 restent inachevés. Certains pourraient être achevés avant la fin de cette année. Il s'agit notamment du projet de construction de : l'auto-route Douala – Yaoundé (phase 1) ; la centrale hydroélectrique de Memve'ele ; et, l'auto-route Yaoundé-Nsimalen.

## DANS LE SECTEUR PRIMAIRE

### P. Augmentation de la production cacaoyère

La production cacaoyère au Cameroun au cours de la campagne 2020/2021 a été de 292 471 tonnes en hausse de 35 319 tonnes par rapport à la campagne précédente. Cette production provient des régions du Centre (43,6%), Sud-Ouest (31,6%), Littoral (13,5%), Sud (5,2%), Est (3,1%), Ouest (2,9%), Nord-Ouest (0,1%) et Adamaoua (0,1%).

### Q. Menace de la sécheresse sur la filière cacao

Les objectifs du Cameroun pour la filière Cacao pourraient être compromis à moyen terme en raison du changement climatique. L'allongement des saisons sèches commence à causer des dégâts importants sur la production dans la région du Centre notamment.

### R. Prix des principales matières premières agricoles

En juillet 2021, les prix des matières premières agricoles ont maintenu leur tendance à la hausse. En glissement annuel, le prix du cacao a cru de +10,7%.

Tableau 4. Evolution des prix des principales matières premières

Unité	juillet-19	juillet-20	juillet-21	juillet-19 / juillet-20	juillet-20 / juillet-21
Pétrole brut (\$/bbl)	61,5	42,1	73,3	-31,6%	74,2%
Cacao (\$/kg)	2,4	2,1	2,3	-13,0%	10,7%
Café, Arabica (\$/kg)	3,0	3,2	4,5	8,3%	38,8%
Café, Robusta (\$/kg)	1,6	1,5	2,1	-8,4%	39,7%
Maïs (\$/mt)	189,4	152,6	276,5	-19,5%	81,3%
Banane, Europe (\$/kg)	0,9	0,9	0,8	-0,3%	-1,6%
Sucre, UE (\$/kg)	0,4	0,4	0,4	2,1%	3,1%
Bois, Cameroun (\$/mètre cube)	392,7	401,1	413,8	2,1%	3,1%
Coton, A Indice (\$/kg)	1,7	1,5	2,2	-9,3%	42,6%
Aluminium (\$/mt)	1797,0	1643,8	2497,6	-8,5%	51,9%

Source : World Bank Commodity Price Data (23 Août 2021)

### S. Engrais : les prix enregistrent une très forte hausse

D'après les chiffres de la Banque mondiale, les prix des engrais ont connu une très forte hausse de juin à juillet 2021. L'indice des prix des engrais s'est établi à 127 contre 119,7 en juin 2021, soit une hausse de 6,0%. En glissement annuel, il a cru de 81,7%.

## DANS LE SECTEUR SECONDAIRE

### T. Accroissement de la transformation du cacao

Durant la campagne cacaoyère 2020/2021, 62 341 tonnes de fèves de cacao ont été transformés, contre 60 283 au cours de la campagne précédente. Cette progression résulte de l'entrée en production d'une 5<sup>ème</sup> unité de transformation (Atlantic Cacao), à côté de Sic Cacaos, Neo Industry, Chococam et Ferrero.

### U. BTP : catégorisation de la commande publique

A compter de 2022, toutes les entreprises et prestataires du secteur du BTP seront regroupés par catégorie en fonction de différents critères dont le chiffre d'affaires et les capacités techniques et logistiques, afin de permettre à chacun de soumissionner pour des projets qui sont en adéquation avec ses capacités techniques et financières réelles.

## DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

### V. PAD : baisse du prix de pesage des marchandises

Le PAD a baissé le prix de pesage des marchandises à destination de la RCA et du Tchad. Le tarif de pesage qui était de 330 FCFA/tonne (hors taxe) est maintenant de 250 FCFA /tonne (hors taxe), soit une réduction de plus de 30%.

### W. PAK : baisse des tarifs de certaines prestations

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2021, la tarification de certaines prestations fournies par le PAK a été revue à la baisse. Il s'agit de la tarification des navires dont ceux accostant au terminal à conteneur. La tarification des marchandises a subi également des ajustements.

### X. Sécurité routière : le MINT rappelle les durées minimales

Pour réduire les accidents, le MINT prescrit entre autres le respect des durées minimales sur les axes : Yaoundé-Bafoussam, 5 heures ; Douala-Bafoussam, 6 heures ; Douala-Yaoundé, 5 heures ; Yaoundé-Bertoua, 6 heures.

## DANS LE SECTEUR GOUVERNANCE

### Y. Que retenir du rapport d'exécution du CAS Covid-19 ?

Dans le rapport d'exécution du Fonds Spécial de Solidarité pour la lutte contre la Covid-19, dont les 180 milliards de FCFA du Compte d'Affectation Spécial (CAS), on constate que les 14,7 milliards de FCFA qui avaient été affectés au soutien aux entreprises n'ont été exécutés qu'à 13,6%. Les provisions allouées au MINTOUL (01 Md), MINMIDT (1,7 Mds) et au MINEPAT (10 Mds) n'ont pas été engagées.

## PERSPECTIVES ...

### Z. CAN 2022 : quelles opportunités pour les entreprises ?

La CAN pourrait être l'occasion pour certaines entreprises notamment du secteur du tourisme et restauration, et du transport, qui ont été durement affectées par la Covid-19, de relancer leurs activités.

Note de veille rédigée par Nacisse Chassem, Représentant Régional pour le Centre-Sud-Est, sous la Supervision de Aline Valérie Mbono, Directrice Exécutive, et de Vincent Kouété, Directeur Exécutif Adjoint